

« CHARTE » DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

OBJECTIFS

- Donner du sens à ces échanges et partager un projet commun.
- Associer les jeunes dans la préparation du séjour.
- Favoriser les liens entre les jeunes avant et entre chaque rencontre qui pourra être programmée à tout moment de l'année et pas systématiquement dans l'une des villes concernées par l'échange.
- Le projet d'échange doit s'inscrire dans la durée avec des rencontres programmées sur au moins deux années, avec les mêmes jeunes et les mêmes équipes d'animation.

CONDITIONS / MOYENS

- Les animateurs doivent impérativement se rencontrer avant chaque séjour pour travailler ensemble sur la vie collective et déterminer les règles.
- Le but premier de ce type de séjour est l'échange. Les équipes devront donc travailler ensemble en amont sur ce point afin de développer des moyens pour aboutir à cet objectif.
- Au moins un animateur de chaque groupe devra être bilingue.
- Chaque responsable de groupe devra être avisé du moindre problème et ils devront ensemble le résoudre et/ou en référer à leur supérieur respectif.
- Les locaux de vie devront faire l'objet d'une visite au préalable afin de respecter les conditions d'hygiène et de sécurité, nécessaires à l'accueil de jeunes.
- Un bilan journalier devra être effectué entre les deux équipes ainsi qu'un bilan final.
- Les équipes d'animation doivent intervenir auprès des jeunes même s'ils n'appartiennent pas à leur groupe initial.
- Chaque responsable de groupe est garant et seul responsable de son groupe.
- Le nombre de jeunes, l'âge, la mixité sociale et la mixité garçons/filles devront être déterminés au départ du projet et être si possible identiques pour les deux groupes.